

Lyon, le 2 mars 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RETOUR SUR LA JOURNÉE « LA LUTTE CONTRE LE SANS-ABRISME : LA PAROLE AUX TERRITOIRES »

300 personnes venues de différents pays de l'Union européenne ont participé hier à [l'événement « La lutte contre le sans-abrisme : la parole aux territoires »](#), dans la continuité de la réunion de la plateforme européenne de lutte contre le sans abrisme qui a eu lieu lundi à Paris, dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Union européenne. La Fédération Européenne des Associations Nationales travaillant avec les sans-abri (FEANTSA) estime en effet à 700 000 le nombre de personnes dormant à la rue, en hébergement d'urgence ou temporaire, chaque nuit, dans l'UE.

À travers l'organisation de cet événement d'ampleur européenne, il s'agit pour la Métropole de Lyon de :

- contribuer à donner de la visibilité à ses actions déployées, et de souligner le rôle essentiel des collectivités locales dans la mise en œuvre des politiques de lutte contre le sans-abrisme ; une dizaine de sites emblématiques portés par des associations et des citoyens ont été visités.
- démontrer que les politiques déployées relèvent encore de l'expérimentation alors qu'un changement structurel est nécessaire pour atteindre la cible d'une réduction du phénomène d'ici 2030, comme le prône le plan qu'ont adopté les pays de l'Union Européenne hier.

Cette journée a été l'occasion pour la Métropole de Lyon et les collectivités françaises et européennes d'interpeller les institutions européennes sur les besoins financiers qu'ont les collectivités locales pleinement engagées dans la lutte contre le sans-abrisme.

Nicolas Schmit, Commissaire européen à l'Emploi, aux Affaires sociales et à l'insertion a annoncé qu'au-delà des fonds européens, la Banque Européenne d'Investissement allouerait une enveloppe de 2,8 milliards d'euros à l'exclusion sociale.

Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon : *« Depuis 18 mois, la Métropole et les villes de Lyon et Villeurbanne ont engagé, en lien avec l'État, un certain nombre d'actions pour réduire le nombre de personnes à la rue sur leur territoire. Mais cela n'est pas suffisant. Aujourd'hui, nous avons besoin d'un engagement de l'Union Européenne fort si nous voulons viser l'objectif de 0 personne à la rue d'ici 2030. Les annonces qui ont été faites par la Commission Européenne sur les moyens alloués la plateforme de lutte contre le sans-abrisme vont dans le bon sens et, je l'espère, nous aideront à transformer nos approches et à engager de nouveaux moyens sur ces politiques, en investissement comme en fonctionnement. »*

Contact presse Métropole de Lyon

Anaïs Mercier amercier@grandlyon.com

04 26 99 34 27 / 06 98 73 61 96